

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

L'an deux mille vingt six, le vingt six février, le Bureau de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni HAUTEFOND - Salle des fêtes 626 Route du Champs tout seul, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 25 février 2026.

### **DÉCISION N° DB2026\_017 - ADMINISTRATION GENERALE RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE POUR L'ANNÉE 2026**

Le Bureau de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, réuni le 26 février 2026,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-10,

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2020-138 en date du 9 novembre 2020 donnant délégation de pouvoir au Bureau,

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2017-072 en date du 6 mars 2017 approuvant l'adhésion à Intercommunalités de France,

Considérant qu'il apparaît opportun de renouveler l'adhésion à cette association pour l'année 2026,

**Le Bureau de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, après en avoir délibéré :**

**A l'unanimité,**

**DÉCIDE**

**Article 1 :** L'adhésion à Intercommunalités de France est renouvelée pour l'année 2026 pour un montant prévisionnel de 4 486 € correspondant à la cotisation calculée en application du barème fixé :

- Barème INSEE 2026 =  $40\,784 \times 0,11 \text{ €} = 4\,486 \text{ €}$  ;

**Article 2 :** D'imputer la dépense sur la ligne du budget correspondant.

**Article 3 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publicité, devant le Tribunal administratif de Dijon (22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon CEDEX).

**Article 4 :** La présente décision sera communiquée aux membres du Conseil Communautaire lors d'une prochaine réunion.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

<b>Nombre de membres en exercice : 21</b>	<b>Secrétariat de séance assuré par : Magali DUCROISET</b>
<b>Membres présents à la séance : 15</b>	<b>Votants : 15</b>

**Membres présents :**

Gérald GORDAT, Magali DUCROISET, Pierre BERTHIER, Gilles PERRETTE, Christian LAROCHE, Elisabeth PONSOT, David BÊME, Daniel BERAUD, Patrick BOUILLON, Jacky COMTE, Philippe DUMOUX, Julien GAGLIARDI, Nicolas LORTON, Marie-France MAUNY, Patrick PAGÈS

**Membre(s) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :**

André ACCARY, Catherine CLERGUE, Fabien GENET, Daniel MELIN, Bérénice PORTIER, Jean-Marc NESME

Ont signé au registre les membres présents  
Fait et délibéré en séance, le 26 février 2026  
Pour extrait conforme

**Gérald GORDAT**  
**Président du Grand Charolais**